

PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE DE LA VALLEE-DU-RICHELIEU, TENUE LE MERCREDI 11 AOUT 1982, DANS LA MUNICIPALITE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND

Sont présents:

Monsieur Claude Bégin, maire de Saint-Basile-le-Grand  
 Monsieur Ferdinand Borremans, maire de McMasterville  
 Monsieur Paul Bousquet, maire de Saint-Charles Village  
 Monsieur Michel Breton, maire d'Otterburn Park  
 Monsieur Michel Chapdelaine, maire de Saint-Denis Village  
 Monsieur Honorius Charbonneau, maire de Mont Saint-Hilaire et  
 préfet  
 Monsieur Pierre Cloutier, maire de Beloeil  
 Monsieur Marcel Dulude, maire de Saint-Bruno-de-Montarville  
 Monsieur Georges Florès, maire de Chambly  
 Monsieur René Gendron, maire de Saint-Antoine-sur-Richelieu  
 Monsieur Claude Larose, maire de Saint-Antoine-de-Padoue  
 Monsieur Jean-Charles Marcil, maire de Carignan  
 Monsieur Bertrand Poulin, maire de Saint-Charles Paroisse  
 Monsieur Frédéric Trépanier, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu  
 Monsieur André-Guy Trudeau, maire de Saint-Mathieu-de-Beloeil  
 et préfet adjoint  
 Monsieur Wildor Vigeant, maire de Saint-Denis Paroisse  
 Monsieur Louis Dufresne, secrétaire-trésorier

82-105

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'Ordre du Jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 28 juillet 1982
3. Convention d'engagement du directeur général
4. Transport en Commun
5. Sigle officiel de la MRC
6. Demande de Subvention pour eaux usées d'immeubles isolés
7. Bordereau numéro 6 des factures à payer
8. Correspondance
9. Varia
10. Affaires du public
11. Levée de l'Assemblée

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Pierre Cloutier  
 APPUYE PAR Monsieur Michel Breton

ET RESOLU QUE l'Ordre du Jour soit et est accepté tel que  
 présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOpte A L'UNANIMITE.

82-106

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE SPECIALE DU 28 JUILLET 1982

Monsieur Jean-Charles Marcil demande que la résolution 82-102 soit amendée, à savoir:

Qu'il soit ajouté à la suite de "... l'obtention d'une charte provinciale", "...en autant que les Villes de Chambly et Carignan continuent d'être desservies par le CLSC de Richelieu".

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Claude Larose  
APPUYE PAR Monsieur Michel Breton

ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance spéciale du 28 juillet 1982 tel que préparé par le secrétaire-trésorier soit et est approuvé tel qu'amendé.

ADOpte A L'UNANIMITE.

82-107

CONVENTION D'ENGAGEMENT DU DIRECTEUR GENERAL

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Breton  
APPUYE PAR Monsieur Marcel Dulude

ET RESOLU QUE la convention d'engagement de Monsieur Pierre Bélanger, directeur général de la MRC de la Vallée-du-Richelieu soit et est approuvée telle que rédigée à l'annexe et que le préfet, Monsieur Honorius Charbonneau, soit et est autorisé à signer ladite convention pour et au nom de la MRC de la Vallée du-Richelieu.

ADOpte A L'UNANIMITE.

82-108

TRANSPORT EN COMMUN

ATTENDU QUE le service ferroviaire Montréal-Sherbrooke constitue le moyen de transport pour 30 à 40% de la population de McMasterville et Otterburn Park;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a émis un arrêté en Conseil afin de mettre fin dès le 7 septembre 1982 à ce service;

ATTENDU QUE l'intégration du transport en commun de la Rive-Sud n'est pas encore complétée;

ATTENDU QUE la suspension d'un tel service nuirait irrémédiablement à ladite intégration;

82-108

TRANSPORT EN COMMUN (suite)

EN CONSEQUENCE:

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Claude Larose  
 APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE l'Honorable Jean-Luc Pépin, ministre fédéral des Transports soit prié de reporter l'application de l'Arrêté en Conseil daté le 3 juin 1982 qui ordonne à la Commission des Transports du Canada de cesser dès le 7 septembre 1982 l'opération ferroviaire reliant Montréal-Sherbrooke, et ceci au moins jusqu'à la conclusion des négociations présentement en cours quant à l'intégration de ce réseau au transport en commun de la région; que copie de cette résolution soit envoyée à:  
 Monsieur Jean-Luc Pépin, ministre fédéral du Transport  
 Monsieur Bernard Loiselle, député de Verchères aux Communes  
 Monsieur Michel Clair, ministre provincial des Transports  
 Monsieur Jean-Pierre Charbonneau, député de Verchères à l'Assemblée nationale.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

82-109

SIGLE OFFICIEL DE LA MRC

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Marcel Dulude  
 APPUYE PAR Monsieur René Gendron

ET RESOLU QUE le sigle présenté par Monsieur Georges Florès lors de l'Assemblée du 12 mai 1982 et dont le dessin apparaît ci-dessous, soit et est adopté comme sigle officiel de la MRC de la Vallée-du-Richelieu.



ADOPTE A L'UNANIMITE.

82-110

DEMANDE DE SUBVENTION POUR EAUX USEES D'IMMEUBLES ISOLES

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean-Charles Marcil  
 APPUYE PAR Monsieur René Gendron

ET RESOLU D'appuyer la résolution de la MRC de Jacques-Cartier quant à l'obtention de subvention pour le traitement des eaux usées des propriétaires d'immeubles isolés, et que copie conforme de la résolution soit transmise au préfet de la MRC de Jacques Cartier.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

82-111 BORDEREAU NUMERO 6 DES COMPTES A PAYER

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Pierre Cloutier  
 APPUYE PAR Monsieur Paul Bousquet

ET RESOLU QUE le bordereau numéro 6 des comptes à payer, chèques #153 à #178 inclusivement, au montant de 6 328,51\$, présenté par le secrétaire-trésorier, soit et est approuvé.

ADOpte A L'UNANIMITE.

82-112 CORRESPONDANCE

- 84 11/08/82 Copie de résolution de la municipalité Saint-Antoine-sur Richelieu relativement à l'évacuation des eaux usées des résidences isolées.
- 85 11/08/82 Compte-rendu d'une réunion au sujet du drainage et redressement du cours d'eau "Bas des Quarante" de Carignan et Saint-Basile.
- 86 11/08/82 Copie de résolution de la ville de Carignan concernant l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.
- 87 11/08/82 Réponse du Bureau des Renseignements Agricoles de Varennes, concernant la demande faite au sujet du drainage et redressement du cours d'eau "Grand Ruisseau Saint-Marc".
- 88 11/08/82 Lettre de la firme SIMA, géographes-conseils, offrant ses services pour l'élaboration du schéma d'aménagement.
- 89 11/08/82 Copie de résolution de la municipalité de Paroisse de Saint-Marc-sur-Richelieu appuyant la demande du comité promoteur pour l'implantation du CLSC quant à l'obtention d'une charte provinciale.
- 90 11/08/82 Copie de résolution de la ville de Chambly appuyant le comité promoteur pour l'implantation d'un CLSC quant à l'obtention d'une charte provinciale.
- 91 11/08/82 Copie de résolution de la Paroisse Saint-Denis-sur Richelieu appuyant le comité promoteur pour l'implantation d'un CLSC quant à l'obtention d'une charte provinciale.
- 92 11/08/82 Lettre de l'Union des Municipalités du Québec invitant le préfet à assister à un colloque, les 10 et 11 septembre prochain, à Montréal, sur la décentralisation.

82-112 CORRESPONSANCE (suite)

- 93 11/08/82 Copie de résolution de la ville d'Otterburn Park appuyant la demande du comité promoteur pour l'implantation d'un CLSC quant à l'obtention d'une charte provinciale.
- 94 11/08/82 Copie de résolution de la ville d'Otterburn Park concernant l'abolition du service ferroviaire Montréal-Sherbrooke.

82-113 VARIA

a) COLLOQUE DE L'UNION DES MUNICIPALITES DU QUEBEC

Monsieur Pierre Cloutier donne la position de la municipalité de Beloeil à l'effet que la décentralisation des pouvoirs soit faite en faveur des municipalités, et il s'objecte à ce que des nouveaux pouvoirs soient donnés à la MRC avant l'approbation du schéma d'aménagement. Monsieur Charbonneau explique la position de l'Union des Municipalités du Québec à ce sujet.

b) DEPART DE Me MICHEL BRETON

Le préfet remercie de sa collaboration Me Michel Breton qui doit laisser la mairie d'Otterburn Park pour accepter un poste de juge aux Sessions de la Paix.

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Pierre Cloutier  
APPUYE PAR Monsieur René Gendron

ET RESOLU QU'un vote de remerciement soit donné à l'endroit de Me Michel Breton pour sa collaboration et sa constante disponibilité.

ADOpte A L'UNANIMITE.

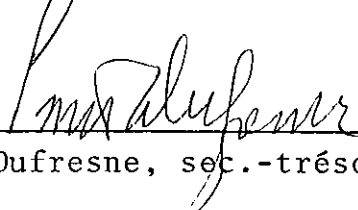
82-114 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE


IL EST PROPOSE PAR Monsieur Marcel Dulude  
APPUYE PAR Monsieur Pierre Cloutier

ET RESOLU QUE l'Assemblée soit levée.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Il est 22h05

  
Louis Dufresne, sec.-trésorier

  
Honorius Charbonneau, préfet